



Il y a 40 ans : Simone Veil, la loi sur l'IVG

publié le 26/11/2014

Mercredi 26 octobre, à 20h45 sur France 2

Film, *La Loi*, sur les débats relatifs à l'IVG les 26-29 novembre 1974.

Le 29 novembre 1974, l'Assemblée adopte la loi légalisant l'IVG... Derrière ce texte, seule contre sa majorité et contre les relents d'antisémitisme, se tient une femme, Simone Veil. Le film retrace les trois jours de débats précédant le vote. Trois jours au cours desquels rien ne lui sera épargné : solitude, tractations politiques, débats ouverts, injures et violences faites à sa famille... Simone Veil restera pourtant digne et forte, consciente d'avoir entre ses mains l'avenir de centaines de femmes. Chaque année, beaucoup d'entre elles meurent sous les aiguilles de faiseuses d'anges.



Au cours de trois jours de débats, du 26 au 29 novembre 1974, Simone Veil devint l'emblème de la lutte des femmes pour à la fois les protéger de pratiques archaïques et pour leur donner le droit de disposer de leur corps. Ce vote historique va offrir à Simone Veil un statut à part, hors des frontières politiques dans cette France giscardienne clivée, portée d'un côté par le désir de la levée d'un tabou et retenue de l'autre par un certain archaïsme. Ce statut particulier fait aujourd'hui de cette femme hors du commun

la personnalité préférée des Français.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.